

Aspects démographiques du vieillissement

Joëlle Gaymu

Institut national d'études démographiques, Paris

En 2005, près de 21 % des français (soit plus de 12,5 millions) avaient fêté leur 60^{ème} anniversaire, 8 % (soit près de 5 millions) leur 75^{ème} et 1,8 % (soit plus d'un million) leur 85^{ème}, dans les années soixante ces proportions n'étaient que de 17- 4 et 1, dans 25 ans elles pourraient atteindre 31, 13 et près de 4 [1].

Le vieillissement démographique est traditionnellement mesuré par la croissance de la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus. Mais, fixer un seuil de la vieillesse est en partie arbitraire du fait de la complexité de la notion d'âge, de l'évolution et de la multiplicité des réalités qui se cachent derrière un même chiffre : compte tenu, par exemple, de l'amélioration de l'état de santé à chaque âge, la réalité biologique de la population des aînés est extrêmement mouvante. L'âge de 60 ans repose en particulier sur le fait que les personnes qui ont fêté cet anniversaire sont socialement de plus en plus marquées du sceau de l'inactivité professionnelle et sont donc fortement dépendante de revenus de transferts.

Un vieillissement démographique ininterrompu...

Le vieillissement démographique est en premier lieu la conséquence de la baisse de la fécondité.

Aussi loin que l'on remonte dans les statistiques et quel que soit le seuil de la vieillesse pris en considération, à quelques exceptions près, la proportion de personnes âgées n'a cessé de croître en France. Egale à moins de 13 % au début du siècle, la part des 60 ans et plus dans la population totale atteignait 16 % après la seconde guerre mondiale et près de 21 % aujourd'hui. A contrario, la proportion de jeunes a diminué régulièrement (plus de 34 % de moins de 20 ans en 1900 contre environ 25 % aujourd'hui). La redistribution est nette : les points de pourcentage perdus au bas de la pyramide se sont ajoutés au sommet.

Tableau 1

Évolution de la structure par âge de la population française depuis le début du XX^{ème} siècle

	1901	1920	1946	1960	1980	2000	2005p*
Population totale (milliers)	38 486	38 382	40 125	45 465	53 731	58 749	60 561
Moins de 20 ans (%)	34,3	31,3	29,5	32,2	30,6	25,6	25,2
60 ans et plus (%)	12,7	13,8	16	16,8	17	20,6	20,8
75 ans et plus (%)	2,5	2,8	3,4	4,3	5,7	7,2	8,1
85 ans et plus (%)	0,3	0,3	0,4	0,6	1,1	2,2	1,8

Sources : Insee, bilan démographique, population au 1^{er} janvier
* Données provisoires

Mais, à la diminution séculaire de la fécondité s'ajoute depuis l'après-guerre, la baisse de la mortalité comme facteur accélérateur du vieillissement

Il faut dire que la mortalité est si faible de la naissance à la fin de la vie active que les progrès ne sont désormais substantiels qu'aux âges élevés : non seulement, et on ne peut bien évidemment que s'en féliciter, les individus sont plus nombreux à accéder au seuil de la retraite, mais, ils y séjournent plus longtemps [2]. Ainsi, par exemple, moins de 60 % des femmes de la génération 1900 étaient encore vivantes à 60 ans, les femmes nées 40 ans plus tard ont eu dans près de 85 % des cas, la chance de fêter cet anniversaire. De plus, si les premières avaient à cet âge, une espérance de vie de l'ordre de 21 ans, pour les secondes, cette durée de vie à la retraite pourrait être plus longue de six années ! Autre exemple, les femmes de la génération 1920 ont été plus nombreuses (53 %) à survivre jusqu'à 80 ans que celles de la génération 1900 jusqu'à 70 ans (51 %).

... qui va se poursuivre dans l'avenir

Les projections de population intègrent cette poursuite de la baisse de la mortalité à laquelle s'ajoutera, dès l'année prochaine, l'arrivée au seuil de la retraite des classes pleines du baby-boom comme facteur accélérateur du vieillissement. On pourrait assister à une multiplication par 1,6 des effectifs de 60 ans et plus d'ici 2030, à leur quasi doublement d'ici 2050.

Quelle que soit l'hypothèse de fécondité prise en compte et par là même l'effectif futur de la population française, la part des 60 ans et plus dans la population totale est appelée à croître (elle dépassera 31 % en 2030 et 35 % en 2050¹). En outre, du fait de l'arrivée aux grands âges des classes creuses de la première guerre mondiale le vieillissement interne de la population âgée devrait dans un proche avenir connaître une légère accalmie mais, à un horizon plus lointain 15 voire 20 % des 60 ans et plus pourraient avoir franchi le seuil de 85 ans et la population des centenaires pourrait quadrupler d'ici 2030 [3]. Même si, les générations futures atteignent les divers stades de la vieillesse en meilleure santé, la forte progression des très âgés risque fort d'accroître le nombre de personnes souffrant d'incapacités et donc, de poser avec une acuité toute particulière le problème du partage, entre solidarités sociales et solidarités familiales, de leur prise en charge [4].

Tableau 2

Évolution future de la population âgée

	2005	2010	2020	2030	2040	2050
60 ans et plus effectifs	12 583	14 104	17 131	19 906	21 616	22 441
%	20,9	23,1	27,3	31,1	33,5	35
75 ans et plus effectifs	4 877	5 476	6 050	8 377	10 397	11 573
%	8,1	9	9,6	13,1	16,1	18,1
85 ans et plus effectifs	1 082	1 549	2 149	2 417	3 899	4 810
%	1,8	2,5	3,4	3,8	6,1	7,5
100 ans et plus effectifs	15	21	24	60	87	165
%	0,02	0,03	0,04	0,09	0,14	0,26

Insee, 2003, Projections de population

Scénario moyen : maintien des tendances passées pour chacune des composantes de l'évolution de la population

Du fait de l'inertie des phénomènes démographiques, nous pouvons avec une grande marge de certitude prévoir l'effectif futur de la population, sa structure par âge... et mettre donc l'accent sur certains problèmes attendus : on ne peut nier que l'avenir démographique appellera des ajustements des systèmes de retraite, de nouveaux besoins en terme de prise en charge de la dépendance. Mais, il est beaucoup plus difficile de prévoir l'environnement économique de la société de demain et par là-même sa capacité à intégrer, plus ou moins péniblement selon son degré d'optimisme, ces nouvelles données démographiques. Autre point d'incertitude, et non des moindres : qui seront, comment vivront les 60 ans et plus de demain ?

Nous sommes, en effet, ici en présence d'un groupe d'âge qui se renouvelle avec rapidité : plus de 45 % des 60 ans et plus présents en 2000 ne faisaient pas partie de ce groupe d'âges 10 ans plus tôt, près de 38% des effectifs initiaux sont morts durant la période. Ce renouvellement des générations transforme le vécu de la vieillesse, l'exemple de l'évolution des situations domestiques est à ce titre explicite.

Plus d'indépendance résidentielle chez les personnes âgées...

L'un des principaux déterminants de la vie après 60 ans est la situation matrimoniale. Or, fait remarquable, le veuvage est en constante régression au cours du temps. Résultat des formidables gains en matière de mortalité aux grands âges et donc du recul à chaque âge, de la probabilité de décéder pour chacun des membres du couple, ce dernier survit plus longtemps : l'âge moyen des nouveaux veufs se trouve par là même différé. Conséquence essentielle et évidente de cette chute du veuvage, vivre en couple concerne une fraction de plus en plus importante de la population âgée : tel était le cas de 52,8 % des 60 ans et plus en 1962 contre 59,5 % aujourd'hui [5].

¹ Avec le scénario moyen où il y a maintien des tendances passées pour chacune des composantes de l'évolution de la population.

² A ces âges, vivre seul est dans près des trois quarts des cas, la conséquence du veuvage.

Après la vie en couple, l'isolement résidentiel est le style de vie le plus courant chez les anciens et il ne cesse de progresser. Les veufs² optant beaucoup plus souvent pour la vie en solitaire, cette tendance a plus que compensé la baisse du veuvage : 21 % des 60 ans et plus vivaient seuls en 1962, ils sont aujourd'hui 27 %. Cette croissance de l'isolement résidentiel s'est principalement faite au détriment de la cohabitation avec des proches.

La tendance de fond des dernières décennies, est, en effet, la régression des situations qui, d'une façon ou d'une autre, sont de la cohabitation intergénérationnelle (22,2 % des 60 ans et plus étaient dans ce cas en 1962 contre 8,7 % en 1999).

La proportion de personnes vivant seules est désormais 3 fois plus forte alors qu'en 1962 habiter avec des proches était plus fréquent que vivre seul ! Cette évolution vaut à tous les âges, et surtout dans l'extrême vieillesse où les fractions de population concernée par ce mode de vie sont les plus importantes³.

... conséquence, notamment, de l'amélioration de leurs conditions de vie

C'est dans des déterminants sanitaires et sociaux qu'il faut chercher l'explication de cette distance résidentielle prise entre les générations : plus fort désir d'indépendance des jeunes et des anciens, régression de la cohabitation de plusieurs générations due à l'urbanisation et à la diminution des entreprises familiales, amélioration des conditions de vie des anciens (meilleur état de santé à âge égal, progression des ressources financières, développement de la politique de maintien à domicile, modernisation des logements...). Tous ces facteurs conjuguent leurs effets pour faire en sorte que les personnes âgées puissent désormais plus facilement choisir leur mode de vie et, en particulier, rester chez elles aussi longtemps qu'elles le souhaitent ou... qu'elles le peuvent. *Délaissée au début de la retraite, la vie en institution⁴ n'a en effet progressé qu'aux grands âges.* Ainsi, 13,1 % des 85 ans et plus étaient concernés en 1962 contre 21,1 % en 1999. Ne faut-il pas voir dans ces tendances la disparition de « l'institutionnalisation sociale » ? Conséquence de l'amélioration des conditions de vie des anciens et d'une sélection de plus en plus forte par l'état de santé, c'est désormais le plus tardivement possible, avec l'apparition de lourds handicaps, que les anciens partiraient en maison de retraite ou seraient pris en charge par leur famille [6].

³ Ainsi, par exemple, en 1962, plus de la moitié des femmes de 85 ans et plus vivaient avec un proche autre qu'un conjoint, cette proportion est inférieure à 18% aujourd'hui.

⁴ Entre 4 et 5 % des personnes âgées de 60 ans et plus vivent et, vivaient hier, en ménage collectif.

Tableau 3

	en couple			seul			avec d'autres			en ménages collectifs		
	1962	1982	1999	1962	1982	1999	1962	1982	1999	1962	1982	1999
60 ans et plus												
Hommes	73,5	75,8	76,2	10,7	13,6	15,2	12,6	7,1	5,3	3,2	3,4	3,2
Femmes	38,9	42	47,3	27,9	35,4	35,8	28,7	17	11,3	4,5	5,6	5,7
Ensemble	52,8	55,8	59,5	20,9	26,5	27,1	22,2	13	8,7	4	4,7	4,6
85 ans et plus												
Hommes	36,6	42,5	50,4	17	25,3	27,1	37	20,2	9,2	9,4	12	13,3
Femmes	5,2	6,4	9,4	28,2	40,1	48,5	51,9	32,5	17,8	14,7	21	24,3
Ensemble	14,7	15,3	21	24,8	36,5	42,4	47,3	29,4	15,4	13,1	18,8	21,2

Sources : Insee, recensements de la population

Ces quelques éclairages sur la vie après 60 ans nous en donnent une image fort changeante, peu de points communs entre les retraités d'hier et ceux d'aujourd'hui : les aînés franchissent de plus en plus souvent les diverses étapes de la retraite à deux, sont de moins en moins souvent hébergés par des proches et, au début de la retraite délaissent la vie en institution. Baisse de la mortalité, qui diffère l'entrée dans le veuvage, et amélioration des conditions socio-économiques des anciens sont ici en toile de fond et, on peut légitimement s'attendre à la poursuite de ces tendances. Sans nul doute, le renouvellement des générations (progression de l'activité professionnelle chez les femmes, amélioration de la structure socioprofessionnelle ou des diplômes...) améliorera encore l'autonomie des anciens même si l'incertitude reste de rigueur en ce qui concerne le futur financement des régimes de retraites.

Références

- [1] C. Brutel, L. Omelek (2003), « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements : horizon 2030-2050 », Insee, collection Insee Résultats, n° 16, 40 p.-Cédérom.
- [2] G. Pison (2005), « France 2004 : l'espérance de vie franchit le seuil de 80 ans », Ined, Population et Sociétés, n° 410, 4 p.
- [3] C. Brutel (2002) « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable », Insee, Economie et Statistiques, n° 355-356, 55-71.
- [4] N. Dutheil (2001), « Les aides et les aidants des personnes âgées », Dress, Etudes et Résultats, n° 142, novembre 2001.
- [5] C. Delbès, J. Gaymu (2003) « Passé 60 ans : de plus en plus souvent en couple ? », Ined, Population et Sociétés, n° 389, 4 p.
- [6] P. Mormiche (1999), « La dépendance : le poids et le souci », Cahiers de sociologie et de démographie médicales, n° 2-3, avril-septembre 1999, 161-78.

Disparités du niveau de la mortalité des personnes de plus de 64 ans dans les pays de l'Union européenne, année 2000

Eric Jougl¹, Gérard Pavillon¹, Alain Le Toulec¹, Martine Bovet¹, Stéphane Rican², Gérard Salem²

¹ Inserm - CépiDc - IFR 69, Le Vésinet ² Université Paris X, Nanterre

Introduction

Cette étude concerne les 15 premiers pays membres de l'Union Européenne (UE). Elle est basée sur les statistiques de mortalité diffusées par Eurostat. Ces données sont issues des informations médicales figurant sur chaque certificat de décès dans les différents pays concernés. Les causes de décès sont regroupées en grandes catégories. Certaines causes de décès particulièrement dépendantes de facteurs de risque tels que le tabagisme, la consommation d'alcool ou les conduites à risque dans leur ensemble (cancer du poumon et des voies aéro-digestives supérieures (VADS), cirrhoses, psychoses alcooliques, accidents de transport, chutes accidentelles, suicides) ont été regroupées. Ce regroupement permet de comparer globalement le niveau de la mortalité « liée aux pratiques de santé ». Les principaux indicateurs utilisés au cours de l'analyse sont : les taux de décès annuels pour 100 000 habitants, standardisés selon l'âge (après 64 ans).

Des taux de décès globalement plus bas en France

Sur 3 700 000 décès tous âges confondus, survenus dans les 15 pays durant l'année 2000, 3 000 000 concernent des personnes âgées de plus de 64 ans. Ainsi 8 décès sur 10 surviennent après 64 ans. Le taux de décès correspondant est de 4 830 pour 100 000 habitants. C'est en France que le niveau de mortalité est le plus faible, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. On peut classer les pays selon quatre groupes : mortalité très élevée (Irlande et Danemark), mortalité élevée (Portugal, Pays-bas, Belgique, Royaume-Uni, Finlande et Grèce), mortalité moyenne (Allemagne, Autriche, Luxembourg et Suède) et faible mortalité (Espagne, Italie et France).

Les causes de décès les plus fréquentes sont les maladies de l'appareil circulatoire (quatre décès sur 10 pour les hommes et la moitié des décès pour les femmes). Ces maladies touchent la population à un âge avancé (plus de 9 décès sur 10 surviennent